

ESTUAIRE INFO

n° 70



Décembre 2023

Les marais salés talmondaï - cliché Thomas LOUIS

Le marais, un paysage unique ; une mémoire à préserver !

Avec environ 27 000 hectares, selon le Forum des marais atlantiques¹, les marais salés s'étalent essentiellement en Charente-Maritime et Vendée. Paysage unique, plus ou moins docilement modelé par la main de l'homme ; creusé, poldérisé, exploité pour son sel, ses huîtres ou ses poissons, pâturé par les vaches ou les moutons ; gîte et gagnage pour une avifaune sédentaire ou de passage... En fait, un paysage où la terre et l'eau ont parfois un contour flou, rythmé seulement par le jeu des marées.

En réalité, c'est bien plus que tout cela ! Ici, de Jard à Talmont, quand on parle entre nous des « villages »... on sous-entend les villages de marais ; tous sur des terres qui bordent le marais salé, avec une population originelle qui, encore dans les années 1970, vivait en osmose avec ces marais et l'estuaire ; en tirait subsistance, péniblement ! mais aussi créatrice de paysages, dépositaire d'un savoir-faire ancestral et d'une connaissance impressionnante de ce que l'on appelle aujourd'hui biodiversité, sans pour autant avoir fréquenté les écoles idoine.

Les marais valent aujourd'hui, non pas pour leur valeur économique qu'ils ont perdue avec le temps et notre course à la consommation, non pas pour d'hypothétiques capitalisations à travers leur capacité à stocker le carbone, mais bien pour leur aspect mémoriel, patrimonial et la préservation d'une biodiversité originale et reconnue comme telle.

La saliculture, l'utilisation des marais à poissons et d'autres exploitations sont des formes relictuelles de notre passé avec une richesse encore vivante de savoirs et de savoir-faire, d'adaptation de l'homme à la nature et réciproquement... comme un livre ouvert sur l'histoire de ces terres !

Et que dire de la biodiversité présente ? Un habitat prioritaire au niveau européen... totalement artificiel ! Et pourtant dans lequel un réseau d'espèces ne saurait survivre sans le concours de l'homme. Le marais, c'est aussi cela ! La nature, mais pas sans l'homme. Et ce ne sont pas les quelques captures de poissons, les fauches agricoles d'herbes protégées, la présence discrète de l'homme en ces lieux qui sauraient les menacer.

Les craintes, aujourd'hui, sont plus dans la sanctuarisation ou dans l'oubli, dans des réglementations tatillonnes et inadaptées, dans la conception transformiste de ceux qui ne voient dans le marais qu'un espace de loisirs à la demande. Le Grand Site de France qui se profile à l'horizon, espace au demeurant de concertation, pourrait-il être une bouée de sauvetage entre traditions et modernité ? Un espace à réinventer sans en trahir l'essentiel et l'originalité ? Un espace de partage pour demain ? Oui, pourquoi pas, si chacun s'engage et prend ses responsabilités, s'implique et ne laisse pas la chaise vide et à d'autres le choix de décider.

Daniel VERFAILLIE

¹ Le Forum des Marais Atlantiques (FMA) est né dans les années 90 de l'idée partagée par ses fondateurs, qu'un espace de médiation est nécessaire afin de faciliter la gestion durable des zones humides, de dépasser les ancestraux conflits d'usages encore trop fréquents sur ces territoires façonnés de la main de l'homme depuis des millénaires et de concilier les activités humaines avec une bonne gestion de l'eau, en qualité comme en quantité. (<https://forum-zones-humides.org/nos-missions/>)

Édito	p. 2	La continuité écologique	p. 5 et 6
Les Sentinelles et Estuaire en bref	p. 3	Le PAPI	p. 6 et 7
Le Frelon asiatique	p. 4	Divers asso	p. 8

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal Décembre 2023 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE – Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE – Comité de rédaction : Claude de la FRANQUERIE, Élodie Derlande, Emma ARLIN – Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON – Collaboration dont textes, photographies et graphisme : Claire VERFAILLIE, Claude de la FRANQUERIE, Elodie DERLANDE, Emma ARLIN, Fabien VERFAILLIE, Manuel TOMAZZOLLI, Thomas LOUIS (1^{re} de couverture).



Nous vous invitons à la présentation de la restauration de la pêcherie de la République,
Le 9 décembre prochain, à 17 heures,
au cinéma Le Manoir de TALMONT :

- ◇ **Historique des pêcheries par Jack GUICHARD**
- ◇ **Présentation et état du projet par Didier NEAULT**

Ce projet, déjà bien avancé, vise à restaurer l'une des pêcheries de l'Anse de la République (Talmont-Saint-Hilaire) en utilisant les méthodes traditionnelles non mécanisées afin de faire perdurer des savoir-faire locaux.

L'écluse servira de support pédagogique pour informer et sensibiliser au patrimoine maritime historique, culturel et naturel. Les espèces ne seront pas prélevées afin d'en faire une zone de réserve. Cela permettra aussi de mener des suivis de la biodiversité et de lutter contre l'érosion.

L'acteur Lucien JEAN - BAPTISTE, parrain de la restauration de notre pêcherie, sera aussi présent à cette conférence.

À cette occasion, l'association du patrimoine talmondaïs procédera à la remise d'un chèque de 1000 € au bénéfice de cette restauration.

CONFÉRENCE
La restauration d'une pêcherie dans l'anse de la République

Historique des pêcheries par Jack GUICHARD
Présentation du projet par Didier NEAULT

Samedi 9 décembre à 17h00
Cinéma Le Manoir à Talmont-Saint-Hilaire

Entrée libre - Tout public
Renseignements : 02 51 20 74 85

Sorties et autres activités d'hiver !

Le Groupe Associatif Estuaire dispose d'un large réseau de bénévoles très actifs à l'échelle locale. Baptisés les Sentinelles de l'Estuaire, ces adhérents n'hésitent pas à faire remonter à l'association toutes les curiosités qu'ils observent lors de leurs flâneries sur le littoral talmondaïs (échouages d'animaux marins, érosion du sentier, chute d'arbre...). En échange du temps qu'elles nous offrent, le Groupe Associatif Estuaire propose à ses Sentinelles de nombreuses activités et sorties tout au long de l'année.

Si ces rendez-vous sont pensés pour les adhérents d'Estuaire, ils restent ouverts au public désireux de venir nous rencontrer.

Nos animations s'adressent à tous, enfants comme adultes et ne sont pas réservées à une élite avertie.

Tarifs :

L'adhésion au Groupe Associatif Estuaire se fait pour une année civile et offre la possibilité de participer sans surcoût à tous les rendez-vous proposés aux Sentinelles de l'Estuaire. Hors adhésion, une participation de 5 € par adulte (3 € pour un enfant de moins de 16 ans / gratuit pour un enfant de moins de 4 ans) est demandée pour cette sortie découverte..

Adhérent ou non, l'inscription en amont de la séance est obligatoire auprès de notre équipe.

Janvier 2024 :

Accueillir les oiseaux au jardin : Venez nous retrouver pour un atelier fabrication de nichoirs pour les oiseaux dont les mésanges. Pourquoi et comment inviter ces animaux dans notre jardin ? Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 17 janvier à 14h30 au local du Groupe Associatif Estuaire**, situé Rue de Louza au Port de la Guittière.

Causerie sur l'huître : Venez débattre sur l'huître, sa croissance, sa culture (sa cuisine) et assister à la projection de l'épisode des « Sentiers du littoral » dédié au port ostréicole de la Guittière. Rendez-vous le **jeudi 25 janvier à 15h au local du Groupe Associatif Estuaire**, situé Rue de Louza au Port de la Guittière.

Février 2024 :

Les zones humides, source de bien-être humain : A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, nos volontaires vous proposent un atelier sur ces milieux méconnus et parfois mal aimés. Rendez-vous le **vendredi 02 février à 14h30 au local du Groupe Associatif Estuaire**, situé Rue de Louza au Port de la Guittière.

La perspective de l'hydrogène : Une solution viable à la crise de

l'énergie ? Jack Guichard vous propose une causerie sur l'hydrogène et son utilité au quotidien. Rendez-vous le **lundi 05 février à 14h30 au local du Groupe Associatif Estuaire**, situé Rue de Louza au Port de la Guittière.

Plumes de marais : au cœur des marais de Talmont, partons à la rencontre des visiteurs de l'hiver en halte pendant leur migration. Rendez-vous le **jeudi 15 février à 10h devant la salle de la Salorge à la Guittière**.

Atelier coup de main : Le Groupe Associatif Estuaire propose un jeu sur les bourdons lors des différentes manifestations auxquelles nous participons, venez nous aider à le remettre à neuf autour d'une boisson chaude et d'un morceau de gâche. Rendez-vous le **mercredi 21 février à 14h30 au local du Groupe Associatif Estuaire**, situé Rue de Louza au Port de la Guittière.

Sur les traces des dinosaures : Remontons le temps de 200 millions d'années à la rencontre des géants qui ont foulé cette terre bien avant notre ère. Rendez-vous le **samedi 24 février à 10h** sur le parking en terre situé **chemin de la République à Talmont**

Qui, au cours de cette année 2023, n'a rencontré le Frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce invasive, dévoreuse d'abeilles sauvages ou domestiques, de fruits en tout genre, irascible et dangereuse pour l'homme ? Il était partout ! Maintenant, son nid est aussi connu de tous ; énorme ballon suspendu sous la cime de grands arbres !

Originaire d'Asie comme son nom l'indique, il aurait rejoint la France du sud-ouest, accidentellement, vers 2004 ; de là, il aurait gagné l'essentiel du territoire français mais aussi les pays voisins et même parfois un peu plus éloignés comme le Portugal.

Une cité populeuse

Au début, la fondatrice... la mère de tous les habitants du ballon suspendu ! Née de l'année précédente, elle a passé l'hiver à l'abri après s'être retirée du nid collectif l'automne venu. À la sortie de l'hiver, elle cherche alors l'arbre à sa convenance et y jette les premières cellules, mastiquant consciencieusement du bois qu'elle va, salive aidant, transformer en une sorte de pâte à papier, alvéole par alvéole ; et le ballon de prendre forme d'une première boule... à peine de la taille d'une balle de golf ! C'est le nid primaire duquel naîtront les premières ouvrières.

Dès lors, et par couches successives, la balle va atteindre rapidement les proportions d'un gros ballon ! Et la population de croître quasi exponentiellement... pour atteindre parfois jusqu'à 2000 individus... des ouvrières d'abord, puis de futures reines et des mâles qui s'accoupleront à l'automne, on évoque même jusqu'à 4000 individus dans certains cas. Imaginez la quantité de nourriture nécessaire à la vie de la cité au plus fort de son expansion ! Mais seules les futures fondatrices fécondées (parfois 500 par nid) survivront à l'hiver, entrées en léthargie et à l'abri dès les premiers froids.



Crédit photo : Claude de la Franquerie

Et le cycle de ces bêtes, alors, de se perpétuer... « invasivement » ; chaque année toujours plus nombreuses !

Du danger des frelons asiatiques

Ils ne semblent ni plus dangereux, ni plus agressifs que leur cousins européens (*Vespa crabro*), au contraire ; mais leur nombre et leur proximité avec nos lieux de vie les rendent plus inquiétants.

Leurs piqûres, bien que douloureuses, sont souvent peu dangereuses pour les humains et très rarement mortelles (sauf quand elles sont multiples, en cas d'allergie ou mal situées). Il en va tout autrement de la prédation qu'ils exercent sur les pollinisateurs et nos abeilles domestiques en particulier. Et là, ils sont devenus un véritable fléau qu'il nous faut combattre.

La chasse est ouverte

Dès 2024, et à la demande de particuliers et de la collectivité, le Groupe Associatif Estuaire va proposer des solutions d'intervention pour lutter contre cet envahisseur indésirable tout en respectant notre biodiversité ordinaire, trop souvent victime collatérale de pièges mal conçus. Les publicités pour les pièges miracles ne manquent pas mais peu efficaces, trop chers ou dramatiquement peu sélectifs !

Cependant, il existe quelques modèles apparemment satisfaisants que nous allons tester et proposer au courant de l'année. Un nouvel article leur sera consacré dans un futur *Estuaire Info*. Cette tâche incombera à notre chargée de mission « pollinisateurs », Mathilde Llado.

En attendant, nous vous invitons à consulter l'excellente fiche de l'INPN sur le Frelon asiatique en allant sur <https://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/>

Emma !

Bonjour ! Je m'appelle Emma Arlin ; j'ai grandi à Champagne-Mouton, un petit village de Charente où j'ai développé mon amour pour la nature. Petite, je collectionnais un tas d'animaux que je captuais et élevais à ma façon : escargots, grenouilles, gendarmes, grillons... Il n'était pas rare que mon père se lève le matin avec, au coin de la cheminée, un oiseau blessé.

Aujourd'hui ce qui me plaît, c'est de marcher en pleine nature à la découverte de nouveaux paysages et d'animaux à observer. Je vous présente donc Bulle, l'ânesse avec qui j'ai randonné pendant 3 jours dans les Cévennes, sur les traces de Stevenson, finalement !

Il semble évident que la préservation de l'environnement est une vocation pour moi. Après avoir réalisé une licence de Géographie et Aménagement que j'ai débutée à Poitiers et terminée à La Rochelle, je suis heureuse d'intégrer le Groupe Associatif Estuaire en tant que service civique afin d'acquérir des connaissances plus spécifiques sur la biodiversité. Ces 8 mois d'expérience sur le terrain me permettront, je l'espère, d'être acceptée en master Biodiversité, Ecologie et Evolution pour la rentrée 2024.

À propos, ça ne vous rappellerait rien ? (L'ânesse, évidemment !)



Qu'est-ce que la continuité écologique ?

Introduite en 2000 par la Directive Cadre sur l'Eau ou DCE⁽¹⁾, la notion de continuité écologique d'un cours d'eau⁽²⁾ se définit par la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs de biodiversité (article R.214-1 du Code de l'environnement).

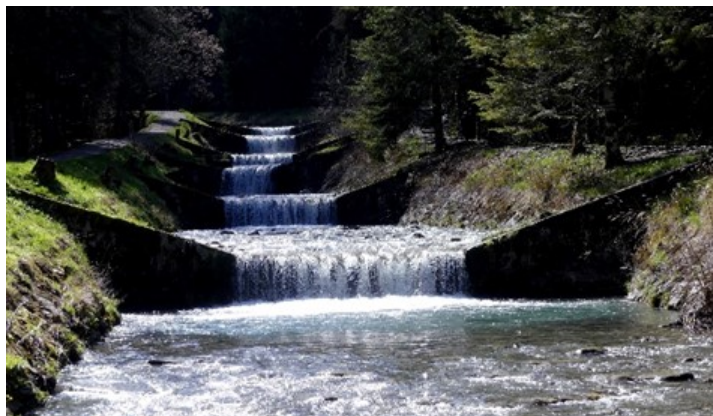
En effet, nombre des espèces qui peuplent les rivières ont besoin de pouvoir se déplacer afin de trouver des conditions favorables à l'accomplissement des étapes de leur cycle biologique (reproduction, alimentation, croissance, etc.). Il est donc essentiel de maintenir une continuité entre les différents habitats, que ce soit d'un point de vue longitudinal entre l'amont et l'aval, ou transversal entre le cours principal et ses annexes hydrauliques.

Le transport des matériaux solides (charge sédimentaire) effectué par les cours d'eau peut également être impacté par différents obstacles à l'écoulement. Ces matériaux de différentes tailles se trient naturellement avec les changements de vitesse d'écoulement de l'eau. Ce phénomène est à l'origine de la diversité longitudinale et transversale des habitats.

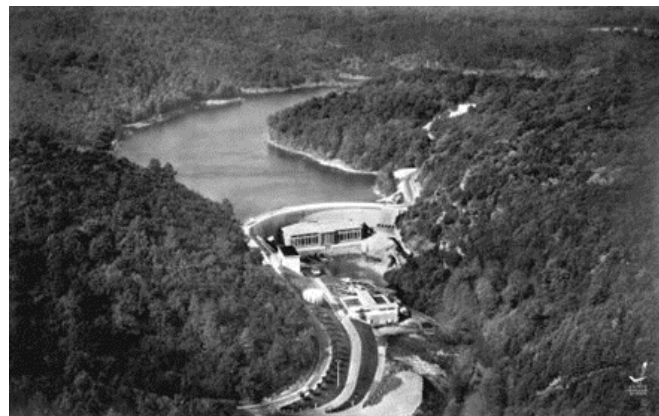
Les obstacles à la continuité écologique

En France, les cours d'eau sont en grande partie artificialisés et fragmentés par la présence d'infrastructures ou d'ouvrages implantés par l'homme pour assurer des fonctions particulières (irrigation, production d'électricité, etc.). Ces ouvrages sont regroupés en différentes familles : les seuils et barrages, les canaux, les digues, les aménagements hydrauliques (etc.), constituant des obstacles à la continuité écologique s'ils possèdent l'une des caractéristiques suivantes (Article R.214-109 du Code de l'environnement) :

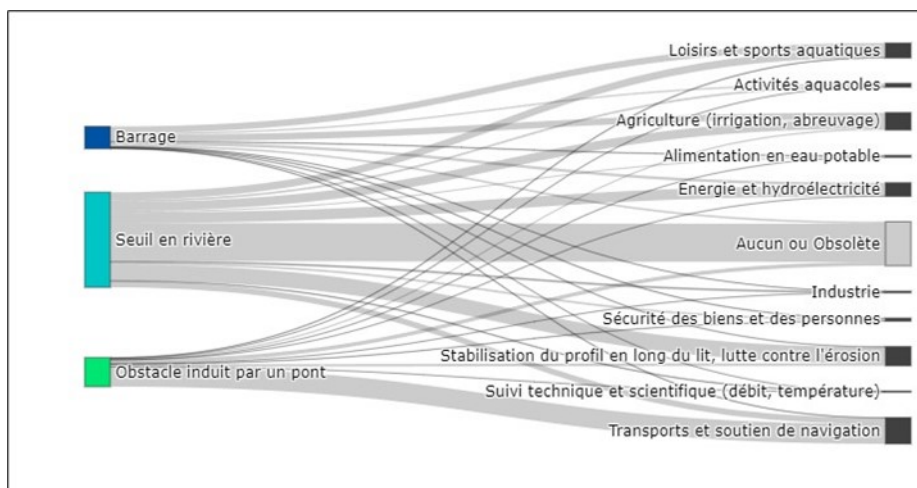
- ⇒ Ne permet pas la libre circulation des espèces biologiques ;
- ⇒ empêche le bon déroulement du transport naturel des sédiments ;
- ⇒ interrompt les connexions latérales avec les réservoirs biologiques ;
- ⇒ affecte substantiellement l'hydrologie des réservoirs biologiques.



Seuils sur le Morel (73, Aigueblanche, 2023)
© Florian Pépélin



Barrage de Mervent (85, Mervent, 1959)
© Editions Lapie



Les obstacles à l'écoulement sont recensés depuis 2009 par le référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE), un dispositif participatif national permettant la centralisation des données sur le territoire métropolitain et en outre-mer : À ce jour, plus de 100 000 obstacles sont recensés ! Un nombre en évolution constante au fil des contributions par les différents acteurs du territoire (services de l'état, syndicats de rivières, associations à caractère environnemental, bureaux d'études, etc.).

La restauration des continuités écologiques

Étant donné le pourcentage considérable d'obstacles sans usage économique avéré, des opérations de restauration de la continuité se mettent en place dans le but d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau, fixé par la DCE. Ces opérations sont toutefois lourdes d'un point de vue économique et doivent être acceptées par l'ensemble des usagers, tout en tenant compte des enjeux écologiques propres à chaque site.

La solution la plus efficace permettant une restauration totale de la continuité est l'effacement de l'ouvrage en question. Au cas par cas, il faut veiller à répertorier l'ensemble des enjeux écologiques associés aux différents habitats créés suite à la réalisation de l'ouvrage, qui modifie les dynamiques d'écoulement et la morphologie du cours d'eau. À l'effacement d'un seuil par exemple, une zone humide associée peut être altérée voire disparaître, à savoir que la création de l'ouvrage a pu également en faire disparaître d'autres. Des études préalables doivent donc permettre d'évaluer les enjeux et proposer d'éventuelles mesures d'accompagnement ou de compensation.

Si l'effacement de l'ouvrage n'est pas envisageable d'un point de vue technique ou si l'on souhaite en conserver l'usage, des solutions alternatives peuvent alors s'envisager : réduction de la hauteur ou ouverture d'une brèche (pour les ouvrages de moins de 2 mètres de haut) ; abaissement périodique (ouvrages amovibles) ; mise en place d'un dispositif de franchissement, comme les passes à poissons, etc.

Le cas délicat des ouvrages dits « patrimoniaux »

Certains aménagements ou infrastructures en cours d'eau sont perçus par les locaux comme faisant partie intégrante de l'identité culturelle d'un site, de son progrès technique, du façonnement de son paysage et plus globalement, de son histoire. C'est le cas notamment des moulins. Il faut savoir que, dans ce cas particulier, seuls les seuils ou barrages associés autrefois au fonctionnement du moulin sont concernés par la question de la continuité. L'infrastructure en elle-même peut, dans la plupart des cas, être préservée.

Un travail de sensibilisation des riverains et de concertation des acteurs doit par ailleurs s'envisager en amont de tout travaux d'aménagement ou de suppression d'ouvrages sur les cours d'eau, afin de pérenniser les actions de manière durable.

- 1) *La directive cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 définit un cadre européen pour la gestion et la protection des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) et souterraines, en fixant des objectifs d'atteinte du « bon état écologique » des masses d'eau.*
- 2) *Ensemble de zones humides alluviales en relation permanente ou temporaire avec le milieu courant, par des connections superficielles ou souterraines (ex : îles, bancs alluviaux, [bras morts](#), [prairies inondables](#), [forêts alluviales](#), [ripisylves](#) etc.).*

Bibliographie

- ◇ ONEMA, FNE (2014) - *Restauration de la continuité écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques. Idées reçues et préjugés.* 32 p.
- ◇ Eau France - *Les obstacles à l'écoulement des eaux de surface.*
- ◇ Eau France (2023) - *Atlas-Catalogue du Sandre, Obstacles à l'écoulement en Métropole.*

Structures et programmes : Le PAPI

Emma ARLIN / DV
(photos Xynthia : C. Verfaillie)

Les tempêtes viennent de se succéder sur notre littoral déjà éprouvé. Beaucoup ont l'impression que les années passent et que nos élus, nos institutions, n'ont pas pris la mesure de ces enjeux et risques liés pour partie au réchauffement climatique. Détrompez-vous, de nombreux outils sont aujourd'hui imposés! mais aussi mis à disposition des collectivités pour faire face à ces contraintes météorologiques.



Le village du Port de la Guittière inondé lors de la tempête Xynthia

Dans la nuit du 27 au 28 février 2010, les côtes vendéennes et charentaises sont durement frappées par la tempête Xynthia, les vagues déferlent sur le littoral et l'élévation de la mer submerge massivement les terres. Le bilan est conséquent, 47 personnes décèdent à la suite de cette catastrophe. Après cet épisode dramatique, de nombreuses actions ont été mises en place tant localement qu'au niveau national afin de mieux prévenir le risque d'inondations et de submersions marines. L'État instaure rapidement un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI).

En Vendée et en Charente-Maritime, pas moins de 31 PAPI et programmes d'endiguement ont été élaborés par les collectivités. Vendée Grand Littoral a également réalisé un PAPI d'intention incluant l'élaboration du PAPI du Marais du Payré visant à baisser la vulnérabilité du territoire à l'aide de projections de scénarios sur le modèle de la tempête Xynthia.



*Route de la Guittière inondée lors de la tempête Xynthia
(l'eau avait déjà nettement baissée à l'instant de la photo !)*

L'étude permet de consolider le champ d'actions en réalisant un état des lieux de données existantes et manquantes, incluant la prise en compte d'un certain nombre d'enjeux environnementaux, humains et socio-économiques. Ce qui a permis la remise en état de digues et essaielles du marais du Payré, ce dernier pouvant servir de zone tampon recueillant les eaux en cas de montée rapide, afin d'éviter des débordements trop importants au centre de Talmont et dans les villages proches des marais de la Guittière, de la Vinière ainsi que sur leurs routes d'accès. La conception de cartes de recul du trait de côte est de mise dans le cadre de la loi Climat et Résilience afin de déterminer la stratégie à adopter pour freiner ce phénomène.

L'ambition du programme d'étude mené par l'État, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) s'appuie sur l'élaboration d'une politique locale de gestion durable et intégrée de la bande côtière. Mais également d'un plan de gestion des ouvrages stratégiques et la conception d'un protocole de suivi du trait de côte rocheux et sableux. Le rendu

de cette étude est prévu pour fin 2023. Des panneaux de mémoire sont placés dans les zones de chocs violents à Ragounite et au port de Jard afin de rappeler les événements passés et de maintenir la conscience du risque. Pour ce faire, le PAPI s'appuie sur des actions de communication auprès du grand public sur les risques et les bons comportements à adopter en cas de crue ou de submersion. La réglementation en matière de diminution de la vulnérabilité face à ce risque se doit d'être communiquée auprès des architectes, aménageurs et bâtisseurs.

Maintenir une conscience du risque pour un territoire sujet aux inondations est primordial dans la stratégie du PAPI, bien que le prix du foncier ne cesse d'augmenter au détriment de la vulnérabilité de celui-ci. La valeur de ces biens semble complètement déconnectée vis-à-vis de leur situation géographique.

Céline ! 28 et 29 octobre derniers : des vents à plus de 100 km sur l'Île de Ré et plus de 130 à l'entrée de l'estuaire de la Loire ? Nos côtes en ont vu d'autres ! Mais la conjonction du vent et des pressions atmosphériques avec le coefficient et l'heure de la marée rappelait quelque part Xynthia. Et même si les conséquences étaient largement moindres, le village ostréicole du Port de la Guittière baigna quand même allègrement.



*Des digues submergées...
(Vers le pont du Veillon - crédit photo Talmondaï.com)*



Une marque fichée dans le mur d'Estuaire par la collectivité grave la hauteur d'eau atteinte.



*Des vagues à l'assaut des falaises et de bâtiments imprudents
(Anse de la République - crédit photo Talmondaï.com)*



*Et l'eau monta inexorablement !
(Le Port de la Guittière - crédit photo Talmondaï.com)*

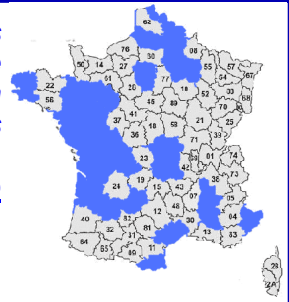


Vie associative

- ◆ Plusieurs fois par semaine, des commissions ont lieu dans nos locaux : Pêche, communication, animations... si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.
- ◆ Michel Beun, l'un de nos vice-présidents, vient de démissionner pour raisons personnelles. Il était aussi administrateur de LABEL, notre bureau d'études. Il sera remplacé à ce poste par Claude de la Franquerie.
- ◆ Audrey Vassord, une nouvelle venue au titre du service civique nous a rejoints à la mi-novembre (contractualisée avec LABEL) comme chargée de mission « zones humides continentales ».
- ◆ Notre ancienne stagiaire, Jeanne Nicolle, va être engagée par le GAE (OVL) pour 6 mois dans le cadre de sa seconde année de Master, pour suivre l'évolution de la luciole invasive *Photinus signaticollis*, dans le département des Pyrénées-Orientales.
- ◆ La commission de « Suivi des actions » a tenu sa première réunion le 16 novembre dernier ; les membres en sont : Daniel Verfaillie, Didier Neault, Fabien Verfaillie, Jack Guichard, Manuel Tomazzolli, Michel Frappier et Viviane Daviaud.
- ◆ Nous participerons à la Journée mondiale des zones humides en février (date non encore définie), au festival Natur'Armor à Saint-Brieuc du 9 au 11 février, ainsi qu'à la Journée mondiale des abeilles le 20 mai 2024.

Aujourd'hui, « Estuaire » est présent, de par ses actions et aussi ses adhérents, dans une trentaine de départements de France métropolitaine (et la quasi-totalité du territoire national via nos sciences participatives) pour défendre l'idée que :

La protection de l'environnement et notre développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires !



Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement, si ce n'est déjà fait, en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « association.estuaire@gmail.com » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

M.....
demeurant.....

..... département
Courriel

. souhaite soutenir nos actions et adhérer à l'association « Estuaire ».

- ☀ Adhésion individuelle, soit 16 €
- ☀ Adhésion familiale, soit 20 €
- ☀ Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 8 €
- ☀ Adhésion collectivité et personne morale, soit 20 €

Merci d'avance !



Logos des partenaires et actions engagées...



GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE

rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com et sentinelle@estuaire.net

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledestuaire.fr,
www.mares-libellules.fr, www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu